



POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n°03/2025_ENS EN
ÉCOLE A PARITÉ HORAIRES
BILINGUE

Fiche de poste N°: 03/2025_ENS EN ÉCOLE A PARITÉ HORAIRES BILINGUE	Poste : Enseignant en école à parité horaire français-langues polynésiennes
Descriptif et contexte du poste	<ul style="list-style-type: none">- L'enseignant exerce dans une des écoles à parité horaire français-langues polynésiennes de la Polynésie française.- Il est placé sous la responsabilité du directeur d'école et de l'IEN de la circonscription d'affectation qui coordonne le déploiement de l'enseignement bilingue français-langues polynésiennes en lien avec l'IEN en charge de l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes, de l'anglais et du bi/plurilinguisme.- Par son action, il participe au développement de l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes (LCP) tel que défini par la politique éducative de ministère de l'éducation.
Qualifications, connaissances et compétences requises	<p>Pour accéder à ce poste, outre les compétences professionnelles définies dans le cadre du référentiel de compétences du professeur des écoles, le candidat doit réunir les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Posséder une bonne maîtrise de la langue locale (niveau B1-B2 du CECRL à l'oral et à l'écrit) ou s'engager à la maîtriser au cours des deux années scolaires qui suivent s'il vient d'un autre archipel.- Maîtriser les orientations préconisées par la Charte de l'Éducation, le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les nouveaux programmes et le CECRL en matière d'enseignement des langues et de la culture polynésiennes et des langues vivantes.- Être informé de la didactique des langues-cultures et du plurilinguisme.- Savoir travailler en équipe.- Avoir le goût de l'innovation pédagogique.- Être ouvert à la communication et aux démarches partenariales.
Missions	<ul style="list-style-type: none">➤ Enseignement :<ul style="list-style-type: none">- Assurer l'enseignement des LCP dans le cadre du bilinguisme français-langues polynésiennes et de leur polyvalence ;- Suivre la formation continue des enseignants des sites à parité horaire en présentiel ou en distanciel ;- Travailler en partenariat avec les référents culturels, les personnes ressources,...➤ Réflexion et production :<ul style="list-style-type: none">- Actualiser sa formation professionnelle (autoformation) ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Produire des outils didactiques (projets, séquences, séances, ...) en LCP et les mutualiser. <p>➤ Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les compétences des élèves. <p>Dans le cadre de son enseignement, il sera accompagné par l'équipe de circonscription, notamment l'ER LCP LVE et les membres du pôle LCPP.</p>
<p>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</p>	<p>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique. - Curriculum vitae. - Lettre de motivation. <p>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au bureau des ressources humaines du 1er degré (BRH1) : brh1@education.pf</p> <p>Les candidats seront convoqués pour un entretien (25') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant, l'IEN de circonscription, un EA LCP ou plurilingue, un CPAIEN. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.</p> <p>L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposé des motivations du candidat (5') ; - Questionnement de la commission (20'). <p><u>Date limite de dépôt des demandes : le mercredi 20 novembre 2024 avant midi</u></p> <p><u>Date et lieu des entretiens : Du 25 novembre 2024 au 03 décembre 2024 à la DGEE (site de Tuterai Tane)</u></p>